



**Rapport annuel du Conseil d'établissement  
2017-2018**

**École Les Sources**

**Août 2018**

**Adopté à la rencontre du 27 août 2018**

J'ai le plaisir de vous présenter le seizième rapport annuel du Conseil d'établissement de l'école Les Sources qui fait état des principales activités du Conseil pour l'année 2017-2018. Ce rapport est requis en vertu de l'article 83 de la Loi sur l'instruction publique.

## **1. Composition du Conseil d'établissement (CE)**

Le Conseil se compose de onze membres dont cinq parents, deux représentants du personnel enseignant, un représentant des professionnels, deux représentants du personnel de soutien dont au moins un du Service de garde et un membre de la communauté (non-votant). La directrice de l'école, Madame Chantale Bouchard, participe activement aux réunions, mais n'a pas le droit de vote.

Les parents:

- Madame Mylène Bourassa (2e année du mandat) déléguée au Comité de parents de la Commission scolaire;
- Madame Zeina Constantin (1re année du mandat), vice-présidente;
- Madame Lisa Lajoie (2e année du mandat);
- Monsieur Christian Lavoie (2e année du mandat), délégué substitut au Comité de parents de la Commission scolaire;
- Monsieur Simon Viviers (1re année du mandat), président du Conseil d'établissement et substitut au comité de parents.

Les membres du personnel de l'école:

- Madame Chantale Perron, représentante du personnel enseignant
- Madame Geneviève Santerre, représentante du personnel enseignant
- Madame Marie-France Potvin, représentante du personnel professionnel
- Madame Sonia Falardeau, représentante du personnel de soutien
- Madame Colette Fournier, représentante du personnel du service de garde

Un membre de la communauté:

- Madame Ghislaine Lévesque

## **2. Calendrier des réunions**

Les membres du Conseil d'établissement se sont réunis à neuf reprises au cours de l'année 2017-2018 en incluant la rencontre du mois d'août 2018. Ces rencontres, qui sont ouvertes au public, se sont tenues aux dates suivantes : 25 septembre 2017, 23 octobre 2017, 20 novembre 2017, 11 décembre 2017, 22 janvier 2018, 27 mars 2018, 23 avril 2018, le 20 juin 2018 et le 27 août 2018.

## **3. Budget du Conseil d'établissement**

Le budget du Conseil vise essentiellement la réalisation de son mandat. À cette fin, il comprend notamment les frais de formation, les frais d'aide à la préparation des procès-verbaux, des frais pour la consultation des parents aux quatre ans et certains frais de repas et de gardiennage. Les états financiers sont présentés en annexe. Le solde final incluant les surplus des années antérieures s'élève à 2211,54\$.

#### 4. Résumé des activités saillantes et des grands dossiers

En plus des activités courantes réalisées dans le cadre du mandat légal du Conseil d'établissement selon la Loi sur l'instruction publique (voir point 5), le CÉ a réalisé quelques activités saillantes visant à actualiser sa mission et s'est attardé plus particulièrement sur certains dossiers jugés importants. En voici un résumé :

##### *a. Vie communautaire et communications*

Le CÉ a exprimé une volonté, en début d'année, de poursuivre les efforts entrepris dans les dernières années pour favoriser la vie communautaire dans l'école en favorisant notamment la communication avec les parents.

- Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le Conseil d'établissement a pris l'initiative d'organiser une «fête de la rentrée». L'organisation de cette activité avait pour objectifs d'offrir une occasion de rencontre informelle et festive de la communauté de l'école (parents, personnels, élèves) et de favoriser la participation des parents à l'assemblée générale annuelle. Dans l'ensemble, les objectifs ont été atteints.
  - La formule pourrait être reconduite pour la rentrée de l'année scolaire 2017-2018. Il est toutefois suggéré de remplacer la formule «hot-dog» par une formule plus «santé».
  - Une collaboration est également envisagée avec la Fondation de l'école, de manière à ce que les fonds amassés ne soient pas remis à l'externe. Il pourrait également s'agir d'une occasion de faire connaître la Fondation en début d'année.
- Le CÉ 2017-2018 souhaitait poursuivre les efforts de communication entre le CÉ et les parents. Des efforts ont été investis pour alimenter la page Facebook, pour harmoniser celle-ci avec le site de l'école. Cette initiative semble appréciée. L'initiative du «mot du président» dans l'Info-Parents s'est poursuivie, lorsque les circonstances s'y prêtaient.

##### *b. Frais chargés aux parents*

En ce qui concerne les frais chargés aux parents, un dossier a retenu davantage l'attention du CÉ cette année.

- Le CÉ a été particulièrement attentif au regard de la facture scolaire, compte tenu du resserrement des consignes du ministère de l'Éducation à l'égard du principe de la gratuité scolaire (juin 2018) et en réaction au recours collectif des parents contre les commissions scolaires de 2016.

##### *c. Dossiers spéciaux*

Un seul dossier spécial lié à des préoccupations particulières exprimées par des parents de l'école a été traité cette année :

- Depuis plusieurs années, le CÉ pose des actions pour améliorer la sécurité aux abords de l'école. Dans les suites de la démarche «À pieds, à vélo, Ville active» entreprise en 2016, le CÉ a poursuivi ses activités pour répondre aux objectifs d'amélioration de l'environnement immédiat de l'école pour favoriser les déplacements sécuritaires et actifs des enfants.
  - La programmation d'activités durant la semaine des transports collectifs et actifs (septembre 2017) a reçu un très bon accueil.
    - Sensibilisation des automobilistes à la vitesse et au respect des règles
    - Organisation d'une journée «marche et vélo vers l'école et distribution de gourdes
    - Distribution de «messages de sensibilisation» automobilistes qui se stationnent dans le «U» à l'avant de l'école).

- Le Trotibus a poursuivi ses activités.
- Une demande d'ajout de brigadier a été reçue favorablement par la Ville de Québec : un brigadier a été ajouté à l'entrée de la cour d'école du côté de la rue Capitaine-Bernier au courant de l'hiver.
- Ce dossier continue de préoccuper les membres du CÉ. Le comité formé en juin 2017 n'a pas été actif cette année. Il est probable qu'il soit réactivé pour l'année à venir.
- Certains parents ont exprimé un souci par rapport aux élèves présentant une douance intellectuelle. Il a été convenu de traiter de ce dossier au niveau du comité de parents de la commission scolaire.

#### *d. Projet de point de services pour les élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme*

Sur le plan de la vie pédagogique et des orientations de l'école, un dossier important a été traité lors de la fin de l'année scolaire 2016-2017 et le début de l'année scolaire 2017-2018.

- La direction de la commission scolaire a décidé de retirer ce projet pour revoir l'organisation des services offerts aux élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme intégrés en classe régulière.

### **5. Dossiers courants**

Dans le cadre de ses activités annuelles, le Conseil adopte ou approuve différents dossiers qui touchent les activités de l'école. Voici une liste des principaux dossiers traités, commentés à la lumière des discussions et actions ayant eu lieu cette année:

- le code de vie : des améliorations mineures ont été apportées par le personnel et entérinées par le CÉ;
- le budget de l'école : le CÉ a amélioré le processus d'adoption des prévisions budgétaires; le CÉ a été consulté sur l'utilisation de différentes mesures budgétaires ponctuelles du gouvernement ;
- la reddition de compte (ex : convention de gestion, plan de lutte contre l'intimidation) : rien à préciser;
- les activités du Service de garde : rien à préciser;
- les sorties de fin d'année : c'est la première année que l'activité de fin d'année en classe nature (Kéno) n'a pas atteint le seuil minimal d'acceptation des parents; le CÉ souhaite travailler sur l'amélioration continue des communications avec les parents au sujet de ces sorties de manière à favoriser la prise de décision la plus éclairée possible;
- les activités éducatives pour l'ensemble de l'école et pour chaque classe : rien à préciser;
- l'approbation de l'utilisation des locaux durant la période estivale : rien à préciser;
- plusieurs dossiers de consultation de la Commission scolaire des Découvreurs (ex. : critères d'inscription des élèves, listes des écoles et aire de desserte, cadre d'organisation des services éducatifs) : le CÉ a fait plusieurs suggestions d'amélioration du document «Principes et critères de répartition des ressources», nouveau de cette années;
- Grille-matières : rien à préciser;
- Matériel scolaire : voir point précédent.

### **6. Comité de parents de la Commission scolaire des Découvreurs (CSDD)**

En plus des réunions du CE, Madame Mylène Bourassa a participé aux rencontres du Comité de parents de la commission scolaire. Le comité de parents prévoyait neuf rencontres durant l'année 2017-2018. Un résumé des sujets discutés au comité de parents a été fait par la déléguée au CE.

## **7. Comités internes**

Le Conseil d'établissement doit souligner l'apport et la contribution des différents bénévoles dans les comités, la bibliothèque et de façon plus générale dans la vie de l'école. Leur participation est essentielle à la réussite des comités et des activités, et nous profitons de l'occasion pour les remercier au nom de tous les enfants qui en bénéficient pleinement. Une fête des bénévoles est organisée chaque année. Elle a eu lieu à l'école cette année et la formule a été très appréciée.

## **8. Composition de l'équipe «parents» au sein du CE**

Il y aura trois postes vacants pour septembre 2018. Madame Mylène Bourassa, madame Lisa Lajoie et monsieur Christian Lavoie ont terminé leur mandat de deux ans.

## **Conclusion**

Le conseil d'établissement a connu une année bien remplie. De nombreuses réunions du conseil ont été nécessaires pour traiter adéquatement tous les sujets. Il est important de souligner l'engagement soutenu et l'intérêt de chaque membre du Conseil et du personnel de l'école pour le bien-être des jeunes ainsi que pour le meilleur intérêt de l'école et de sa communauté. Le Conseil reconnaît également le soutien constant de la direction de l'école et de la Commission scolaire. Espérons que l'excellent climat de travail qui règne dans les réunions contribuera positivement à faire face aux défis qui nous attendent.

Simon Viviers, Président sortant du Conseil d'établissement 2017-2018 de l'école Les Sources